

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté Les Moulins tenue en la salle de réunion de la MRC Les Moulins située au 710, boulevard des Seigneurs à Terrebonne le 12 octobre 2011 à 19 h 15, sous la présidence de monsieur Richard Marcotte, préfet suppléant.

Sont présents : messieurs Jean-Luc Labrecque, Clermont Lévesque, Michel Lefebvre, Daniel L'Espérance, Stéphane Berthe, Donald Mailly, Normand Pagé, Frédéric Asselin et mesdames Marie-Josée Beaupré et Denise Paquette.

Sont également présents monsieur Daniel Pilon, directeur général et secrétaire-trésorier et mesdames Chantal Laliberté, aménagiste et Martine Baribeau, greffière de la MRC Les Moulins.

8035-10-11 Ouverture de la séance

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Labrecque, appuyé par madame Marie-Josée Beaupré et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est ouverte.

ADOPTÉ

8036-10-11 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Daniel L'Espérance, appuyé par monsieur Donald Mailly et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour de la séance du 12 octobre 2011 soit et est adopté avec le retrait des points 10, 15 et 25:

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 septembre 2011
4. Liste des comptes à payer
5. Liste des chèques émis aux mois de septembre 2011
6. Dépôt de la correspondance
7. Rapport du comité de transport
8. Protocole d'entente entre la MRC Les Moulins, le Cégep régional de Lanaudière et la Caisse populaire Desjardins Terrebonne – Réduction tarifaire
9. Autorisation de paiement à Viva Urbain – Frais annuels de programmation
10. Logo pour les autobus
Retiré

11. Engagement de monsieur Fernand Courcelles et engagement des pointeurs
12. Engagement de personnel - Comptages sur les circuits internes 11 et 22 et sur les circuits externes 19, 25, 35 et A25 aux départs de Montréal
13. Engagement de personnel - Opération médiatique
14. Approbation par la MRC les Moulins de la proposition du RTCR du projet d'une desserte au Domaine du Parc (circuit 7)
15. Approbation par la MRC les Moulins de la proposition du CRTL du projet d'ajout d'une desserte au terminus Terrebonne (circuit 125)
Retiré
16. Demandes de dérogation
17. Dépôt de l'état des résultats comparatifs 2010-2011 du 1^{er} janvier au 31 août et de l'état des résultats prévisionnels au 31 décembre 2011
18. Acceptation des avis de changement numéro 1 à 3 dans le cadre des travaux de reprofilage du cours d'eau En Bon État dans le secteur de la rue du Pressier à Terrebonne
19. Autorisation de paiement à l'entreprise Paysagiste S. Forget inc. - Travaux de reprofilage du cours d'eau En Bon État dans le secteur de la rue du Pressier à Terrebonne
20. Autorisation de paiement à la firme BPR Triax - Honoraires relatifs au mandat de surveillance des travaux de reprofilage du cours d'eau En Bon État dans le secteur de la rue du Pressier à Terrebonne
21. Autorisation de paiement à la firme Cogerni inc. - Travaux d'aménagement des bureaux administratifs de la MRC Les Moulins
22. Autorisation de paiement – Contribution à la facture d'honoraires de Gestéco inc. relativement au dossier d'organisation et d'animation du 1^{er} forum des élus de la couronne Nord (#F11-061)
23. Autorisation de paiement – Contribution à la facture du Centre culturel et communautaire Thérèse-De Blainville (#4058) relativement à réunion du 25 août 2011 des MRC de la couronne Nord
24. Avis de motion, dépôt et présentation d'un projet de règlement intitulé : *« Règlement fixant la rémunération du préfet et des autres membres du conseil de la MRC Les Moulins et la rémunération additionnelle pour certains postes particuliers ainsi que l'allocation de dépenses et abrogeant les règlements numéros 88 et 100 »*
25. Demande de COBAMIL – Projets de recherche sur les eaux souterraines
Retiré

26. Dépôt du rapport de sensibilisation à l'herbe à poux 2011
27. Rapport du Comité d'aménagement
28. Adoption du le mémoire du conseil de la MRC Les Moulins sur le projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement adopté par le conseil de la CMM le 28 avril 2011
29. Éco-projets durable Les Moulins
30. Entente de gestion entre la MRC Les Moulins et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) concernant le financement du CLDEM
31. Autres sujets
32. Période de questions
33. Clôture de la séance

ADOPTÉ

8037-10-11 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 septembre 2011

Il est proposé par monsieur Normand Pagé, appuyé par monsieur Clermont Lévesque et résolu unanimement :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 août 2011 soit trouvé conforme et en conséquence approuvé tel que proposé.

ADOPTÉ

8038-10-11 Liste des comptes à payer

Il est proposé par monsieur Donald Mailly, appuyé par monsieur Normand Pagé et résolu unanimement :

QUE la listes des comptes à payer pour la MRC au montant de 1 812 324,42\$ pour le mois d'octobre 2011 soit et est acceptée (annexes « *Comptes à payer octobre 2011* »).

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2011-132 émis par le secrétaire-trésorier au montant de 1 812 324,42\$ (divers postes budgétaires) soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

8039-10-11 Liste des chèques émis aux mois de septembre 2011

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Labrecque, appuyé par madame Denise Paquette et résolu unanimement :

QUE la liste des chèques émis au cours du mois de septembre 2011 pour un montant de 2 226 039,33\$ soit et est approuvée (annexe « *Liste des chèques et retraits – Septembre 2011* »).

ADOPTÉ

8040-10-11 Dépôt de la correspondance

Il est proposé par monsieur Michel Lefebvre, appuyé par monsieur Clermont Lévesque et résolu unanimement :

QUE la correspondance soit et est versée aux archives de la MRC Les Moulins (annexe « *Liste de la correspondance - Octobre 2011* »).

ADOPTÉ

8041-10-11 Rapport du Comité de transport

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Labrecque, appuyé par monsieur Donald Mailly et résolu unanimement :

QUE la liste des sujets discutés lors de la rencontre du Comité de transport soit et est acceptée pour dépôt.

ADOPTÉ

8042-10-11 Protocole d'entente entre la MRC Les Moulins, le Cégep régional de Lanaudière et la Caisse populaire Desjardins Terrebonne – Réduction tarifaire

CONSIDÉRANT QUE le protocole d'entente entre la MRC Les Moulins, le Cégep régional de Lanaudière et la Caisse populaire Desjardins Terrebonne, signé le 14 mars 2007, visant à faire bénéficier les étudiants fréquentant le Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne d'une réduction tarifaire selon certaines conditions, se termine le 31 décembre 2011;

CONSIDÉRANT QUE les signataires de l'entente désirent poursuivre le projet de réduction tarifaire pour ses étudiants;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du Comité de transport;

Il est proposé par monsieur Michel Lefebvre, appuyé par monsieur Stéphane Berthe et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins accepte de reconduire le protocole d'entente entre le Cégep de Terrebonne, la Caisse populaire Desjardins et la MRC Les Moulins afin d'offrir une réduction tarifaire aux étudiants inscrits au Cégep de Terrebonne, pour une autre année soit, conformément à l'entente initiale, pour les mois de février, mars, avril, mai, septembre, octobre, novembre et décembre 2012 et selon les conditions prévues à l'article 4 de ladite l'entente.

ADOPTÉ

8043-10-11 Autorisation de paiement à Viva Urbain – Frais annuels de programmation

CONSIDÉRANT la facture numéro 3200, datée du 12 septembre 2011, transmise par l'entreprise Viva Urbain, relativement aux frais annuels de programmation, au montant de 1 353,43\$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du Comité de transport;

Il est proposé par monsieur Stéphane Berthe, appuyé par madame Denise Paquette et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à payer à l'entreprise Viva Urbain, la somme de 1 353,43\$, incluant les taxes, relativement aux frais annuels de programmation.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2011-133 émis par le secrétaire-trésorier au montant de 1 353,43\$, incluant les taxes, poste budgétaire 2370-341 «*Publicité information*», soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

8044-10-11 Engagement de monsieur Fernand Courcelles et engagement des pointeurs

CONSIDÉRANT l'importance d'effectuer une vérification des temps de parcours, de l'achalandage, la confection des assignations des pointeurs, l'analyse des données, les trajets et les propositions de modifications pour le temps de déplacement entre le garage et le terminus Terrebonne, la vérification des assignations de véhicules et des circuits numéros 1, 5, 9, 11, 21, 22, A25, 42, 43 et 45 ainsi que d'une proposition pour un nouveau circuit pour desservir le secteur de l'avenue de L'Esplanade;

CONSIDÉRANT la nécessité d'engager des pointeurs pour effectuer une évaluation des temps de parcours;

CONSIDÉRANT l'offre de service de monsieur Fernand Courcelles, consultant en transport, datée du 11 octobre 2011;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du Comité de transport;

Il est proposé par monsieur Stéphane Berthe, appuyé par monsieur Michel Lefebvre et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à retenir les services de monsieur Fernand Courcelles, consultant en transport, pour effectuer une vérification des temps de parcours, de l'achalandage, la confection des assignations des pointeurs, l'analyse des données, les trajets et les propositions de modifications pour le temps de déplacement entre le garage et le terminus Terrebonne, la vérification des assignations de véhicules et des circuits numéros 1, 5, 9, 11, 21, 22, A25, 42, 43 et 45 ainsi que d'une proposition pour un nouveau circuit pour desservir le secteur de l'avenue de L'Esplanade. Ce mandat s'effectuera du 28 septembre au 18 octobre 2011, au tarif horaire de 75,00\$, pour un montant de 11 400,00\$.

QUE le directeur général soit et est autorisé à retenir les services de pointeurs, au tarif horaire de 13,00\$, pour l'évaluation des temps de parcours qui a lieu du 3 au 14 octobre 2011 inclusivement, pour un montant ne dépassant pas 4 800,00\$.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2011-135 émis par le secrétaire-trésorier pour un montant ne dépassant pas 16 200,00\$, poste budgétaire 2370-411 «*Études et comptages*» soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

8045-10-11 Engagement de personnel - Comptages sur les circuits internes 11 et 22 et sur les circuits externes 19, 25, 35 et A25 aux départs de Montréal

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à des comptages sur les circuits internes 11 et 22 et sur les circuits externes 19, 25, 35 et A25 aux départs de Montréal;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de transport;

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Labrecque, appuyé par monsieur Normand Pagé et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins ratifie l'engagement de 6 pointeurs pour procéder à des comptages sur les circuits internes 11 et 22 et sur les circuits externes 19, 25, 35 et A25 aux départs de Montréal, du 19 au 23 septembre 2011, au tarif horaire de 13,00\$, pour un montant total ne dépassant pas 1 687,02\$, excluant les bénéfices marginaux.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2011-136 émis par le secrétaire-trésorier pour un montant ne dépassant pas 1 687,02\$, excluant les bénéfices marginaux, poste budgétaire 2370-191 «*Salaires pointeurs* », soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

8046-10-11 Engagement de personnel - Opération médiatique

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la MRC jugent opportun de remercier les usagers du transport en commun et adapté;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de transport;

Il est proposé par monsieur Frédéric Asselin, appuyé par madame Marie-Josée Beaupré et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à retenir les services de personnes pour procéder à la distribution d'objets promotionnels lors de l'opération médiatique prévue à l'automne 2011.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2011-137 émis par le secrétaire-trésorier pour un montant ne dépassant pas 360,00\$, poste budgétaire 2370-191 «*Salaires pointeurs* » soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

8047-10-11 Approbation par la MRC les Moulins de la proposition du RTCR du projet d'une desserte au Domaine du Parc (circuit 7)

CONSIDÉRANT la proposition du RTCR relativement à un projet de desserte au Domaine du Parc (circuit 7);

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de transport;

Il est proposé par monsieur Stéphane Berthe, appuyé par monsieur Michel Lefebvre et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins accepte la proposition du RTCR relativement à un projet de desserte au Domaine du Parc (circuit 7) et confirme sa participation financière au montant mensuel de 3 331,98\$, pour l'année 2011 et de 19 991,90\$, plus l'indexation pour les six (6) premiers mois de 2012.

QUE monsieur Jean-Marc Robitaille, préfet et monsieur Daniel Pilon, directeur général et secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la MRC Les Moulins, tous les documents requis pour donner effet à la présente.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2011-137-1 émis par le secrétaire-trésorier pour un montant de 3 331,98\$ pour l'année 2011, poste budgétaire 2370-444 « *Service Domaine du Parc* » soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

8048-10-11 Demandes de dérogation

CONSIDÉRANT la demande de dérogation datée du 19 septembre 2011, transmise par l'organisme Parrainage civique Lanaudière;

CONSIDÉRANT la demande de dérogation datée du 29 août 2011, transmise par l'Association des personnes Handicapées physiques Rive-Nord (APHPRN);

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de transport;

Il est proposé par monsieur Normand Pagé, appuyé par madame Marie-Josée Beau pré et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE la demande de dérogation datée du 19 septembre 2011, transmise par l'organisme Parrainage civique Lanaudière et la demande de dérogation datée du 29 août 2011, transmise par l'Association des personnes Handicapées physiques Rive-Nord (APHPRN) soient et sont acceptées.

ADOPTÉ

8049-10-11 Dépôt de l'état des résultats comparatifs 2010-2011 du 1^{er} janvier au 31 août et de l'état des résultats prévisionnels au 31 décembre 2011

Il est proposé par monsieur Donald Mailly, appuyé par monsieur Normand Pagé et résolu unanimement :

QUE l'état des résultats comparatifs 2010-2011 du 1^{er} janvier au 31 août et de l'état des résultats prévisionnels au 31 décembre 2011 soit et sont acceptés pour dépôt.

ADOPTÉ

8050-10-11 Acceptation des avis de changement numéros 1 à 3 dans le cadre des travaux de reprofilage du cours d'eau En Bon État dans le secteur de la rue du Pressier à Terrebonne

CONSIDÉRANT les avis de changement numéros 1 à 3 dans le cadre des travaux de reprofilage du cours d'eau En Bon État dans le secteur de la rue du Pressier à Terrebonne, autorisés par monsieur Patrick O'Connor, ingénieur de la firme BPR Triax, laquelle a été mandatée par la MRC Les Moulins pour la surveillance desdits travaux;

CONSIDÉRANT QUE les avis de changement numéros 1 à 3 représentent la somme de 5 828,27\$, excluant les taxes;

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Labrecque, appuyé par monsieur Frédéric Asselin et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE les membres du conseil de la MRC Les Moulins acceptent les avis de changement numéros 1 à 3 dans le cadre des travaux de reprofilage du cours d'eau En Bon État dans le secteur de la rue du Pressier à Terrebonne, autorisés par monsieur Patrick O'Connor, ingénieur de la firme BPR Triax, laquelle a été mandatée par la MRC Les Moulins pour la surveillance desdits travaux, pour un montant de 5 828,27\$, excluant les taxes.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2011-138 émis par le secrétaire-trésorier au montant de 5 828,27\$, incluant les taxes, poste budgétaire 2460-420 « *Entretien cours d'eau* », soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

8051-10-11 Autorisation de paiement à l'entreprise Paysagiste S. Forget inc. - Travaux de reprofilage du cours d'eau En Bon État dans le secteur de la rue du Pressier à Terrebonne

CONSIDÉRANT le mandat octroyé à l'entreprise Paysagiste S. Forget inc. par la résolution numéro 7447-06-10 du conseil de la MRC Les Moulins, au montant de 133 794,87\$, incluant les taxes, pour effectuer des travaux de reprofilage du fossé de drainage des eaux pluviales dans le secteur de la rue Du Pressier (Cours d'eau « En Bon État »);

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement datée du 30 septembre 2011, de monsieur Patrick O'Connor, ingénieur pour la firme BPR-Triax, à l'entreprise Paysagiste S. Forget inc., au montant de 64 616,61\$ (certificat de paiement numéro 3), incluant les taxes;

Il est proposé par monsieur Daniel L'Espérance, appuyé par monsieur Stéphane Berthe et résolu unanimement :

QUE le préambule ci-dessus exposé fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à payer à l'entreprise Paysagiste S. Forget inc., la somme de 64 616,61\$, incluant les taxes, relativement au mandat octroyé à ladite entreprise par la résolution numéro 7447-06-10 adoptée par le conseil de la MRC Les Moulins, pour effectuer des travaux de reprofilage du fossé de drainage des eaux pluviales dans le secteur de la rue Du Pressier (Cours d'eau « En Bon État »), le tout conformément à la recommandation de paiement datée du 30 septembre 2011, de monsieur Patrick O'Connor, ingénieur pour la firme BPR-Triax, jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

8052-10-11 Autorisation de paiement à la firme BPR Triax - Honoraires relatifs au mandat de surveillance des travaux de reprofilage du cours d'eau En Bon État dans le secteur de la rue du Pressier à Terrebonne

CONSIDÉRANT le mandat octroyé à la firme BPR-Triax par la résolution numéro 7446-06-10 relativement à la surveillance des travaux de reprofilage du fossé de drainage des eaux pluviales du cours d'eau « En Bon État »;

CONSIDÉRANT les factures d'honoraires professionnels transmises à la MRC Les Moulins aux montants de 4 762,07\$, incluant les taxes et de 1 253,18\$, incluant les taxes, datées respectivement du 10 août 2011 et du 30 septembre 2011, concernant le mandat susmentionné;

Il est proposé par monsieur Daniel L'Espérance, appuyé par monsieur Stéphane Berthe et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à payer à la firme BPR-Triax, les sommes de de 4 762,07\$, incluant les taxes et de 1 253,18\$, incluant les taxes, à titre d'honoraires professionnels, pour la surveillance des travaux de reprofilage du fossé de drainage des eaux pluviales du cours d'eau « En Bon État ».

QUE le montant soit prélevé à partir du poste budgétaire 2610-418 «*Aménagement et urbanisme - Honoraires professionnels*», le certificat de disponibilité de crédit n° 2010-074 ayant déjà été émis par le secrétaire-trésorier au montant de 22 000,00\$, excluant les taxes, par la résolution numéro 7446-06-10.

ADOPTÉ

8053-10-11 Autorisation de paiement à la firme Cogerni inc. - Travaux d'aménagement des bureaux administratifs de la MRC Les Moulins

CONSIDÉRANT le contrat octroyé à l'entreprise Cogerni inc., par la résolution numéro 7808-03-11, pour les travaux d'aménagement des futurs bureaux de la MRC Les Moulins au 2^e étage du 710, boulevard Des Seigneurs à Terrebonne;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement, datée du 29 septembre 2011, transmise par monsieur Claude L. Bergeron, architecte, de la firme Bergeron, Bouthiller, architectes, au montant de 70 809,02\$, incluant les taxes, représentant le montant de la facture numéro 289 de l'entreprise Cogerni inc. relativement aux travaux d'aménagement des

futurs bureaux de la MRC Les Moulins au 2^e étage du 710, boulevard Des Seigneurs à Terrebonne;

Il est proposé par madame Marie-Josée Beaupré, appuyée par monsieur Frédéric Asselin et résolu unanimement :

QUE le préambule ci-dessus exposé fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à payer à l'entreprise Cogerni Inc., la somme de 70 809,02\$, incluant les taxes, représentant le montant de la facture numéro 289 de l'entreprise Cogerni inc. relativement aux travaux d'aménagement des futurs bureaux de la MRC Les Moulins au 2^e étage du 710, boulevard Des Seigneurs à Terrebonne, le tout conformément à la recommandation de paiement datée du 29 septembre 2011, de monsieur Claude L. Bergeron, architecte, de la firme Bergeron, Bouthillier, architectes, jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE les sommes soient prélevées à partir du poste budgétaire 2190-528 «*Amélioration locative*», le certificat de disponibilité de crédit n^o 2011-048 ayant déjà été émis lors de l'adoption de la résolution numéro 7808-03-11.

ADOPTÉ

8054-10-11 Autorisation de paiement – Contribution à la facture d'honoraires de Gestéco inc. relativement au dossier d'organisation et d'animation du 1^{er} forum des élus de la couronne Nord (#F11-061)

CONSIDÉRANT QUE, par sa résolution numéro 7792-03-11, le conseil de la MRC Les Moulins a accepté la soumission de la firme Gestéco Inc., au montant maximum de 24 999\$, incluant les taxes, pour l'organisation et l'animation du 1^{er} forum régional élus de la couronne Nord;

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution susmentionnée, la MRC Les Moulins a confirmé administrativement son engagement à acquitter sa quote-part;

CONSIDÉRANT la facture numéro F11-061, datée du 30 juin 2011, transmise à la MRC de L'Assomption, par la firme Gestéco Inc., relativement à l'organisation et l'animation du 1^{er} forum régional des élus de la couronne Nord, au montant de 5 696,25\$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT la facture datée du 27 septembre 2011, transmise à la MRC Les Moulins, par la MRC de L'Assomption, représentant la quote-part de la MRC Les Moulins, soit 629,59\$, incluant les taxes, relativement à la facture numéro F11-061;

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Labrecque, appuyé par monsieur Clermont Lévesque et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à payer à la MRC L'Assomption, la somme de 629,59\$, incluant les taxes, représentant la quote-part de la MRC Les Moulins à la facture numéro F11-061, relativement à l'organisation et l'animation du 1^{er} forum régional des élus de la couronne Nord.

ADOPTÉ

8055-10-11 Autorisation de paiement – Contribution à la facture du Centre culturel et communautaire Thérèse-De Blainville (#4058) relativement à réunion du 25 août 2011 des MRC de la couronne Nord

CONSIDÉRANT la facture transmise à la MRC les Moulins par la MRC de L'Assomption, au montant de 157,65\$, représentant la quote-part de la MRC Les Moulins pour la location du Centre culturel et communautaire Thérèse-De Blainville (facture #4058) relativement à la réunion du 25 août 2011 des MRC de la couronne Nord;

Il est proposé par madame Denise Paquette, appuyée par madame Marie-Josée Beaupré et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à payer à la MRC L'Assomption, la somme de 157,65\$, incluant les taxes, pour la location du Centre culturel et communautaire Thérèse-De Blainville (facture #4058) relativement à la réunion du 25 août 2011 des MRC de la couronne Nord.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2011-139 émis par le secrétaire-trésorier au montant de 157,65\$, incluant les taxes, poste budgétaire 2610-418 «*Honoraires professionnels*», soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

8056-10-11 Avis de motion, dépôt et présentation d'un projet de règlement intitulé : « *Règlement fixant la rémunération du préfet et des autres membres du conseil de la MRC Les Moulins et la rémunération additionnelle pour certains postes particuliers ainsi que l'allocation de dépenses et abrogeant les règlements numéros 88 et 100* »

Monsieur Jean-Luc Labrecque donne avis de motion, demande une dispense de lecture et dépose un projet de règlement fixant la rémunération du préfet et des autres membres du conseil de la MRC Les Moulins et la rémunération additionnelle pour certains postes particuliers ainsi que l'allocation de dépenses et abrogeant les règlements numéros 88 et 100 portant sur les mêmes fins. Ledit projet de règlement est présenté conformément aux exigences de la Loi sur le *Loi sur le traitement des élus municipaux*.

8057-10-11 Dépôt du rapport de sensibilisation à l'herbe à poux 2011

Il est proposé par monsieur Daniel L'Espérance, appuyé par madame Denise Paquette et résolu unanimement :

QUE le rapport de sensibilisation à l'herbe à poux 2011 soit et est accepté pour dépôt.

ADOPTÉ

8058-10-11 Rapport du Comité d'aménagement

Il est proposé par madame Marie-Josée Beaupré, appuyée par madame Denise Paquette et résolu unanimement :

QUE la liste des sujets discutés lors de la rencontre du Comité d'aménagement soit et

est acceptée pour dépôt.

ADOPTÉ

8059-10-11 Adoption du mémoire du conseil de la MRC Les Moulins sur le projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement adopté par le conseil de la CMM le 28 avril 2011

Il est proposé par monsieur Stéphane Berthe, appuyé par monsieur Frédéric Asselin et résolu unanimement :

QUE le mémoire du conseil de la MRC Les Moulins sur le projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement adopté par le conseil de la CMM le 28 avril 2011 soit et est adopté tel que proposé.

ADOPTÉ

8060-10-11 Éco-projets durable Les Moulins

CONSIDÉRANT QUE le Carrefour jeunesse-emploi Des Moulins a présenté le projet « *Éco-projets durables Les Moulins* » pour approbation et participation financière;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la MRC Les Moulins à soutenir financièrement le projet présenté par le Carrefour Jeunesse-Emploi des Moulins;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est la suite du projet pour une communauté verte et engagée que la MRC Les Moulins a déjà soutenu financièrement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la MRC Les Moulins souscrit entièrement aux ambitieux objectifs du projet qui s'insèrent parfaitement dans la perspective du développement durable prévu au schéma d'aménagement actuellement en vigueur;

Il est proposé par madame Denise Paquette, appuyée par madame Marie-Josée Beaupré et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins confirme son soutien au projet « *Éco-projets durables Les Moulins* » présenté par le Carrefour Jeunesse-Emploi des Moulins ainsi que sa participation financière au montant de 19 571\$ pour en permettre la réalisation, le tout conditionnellement à la participation du Fonds de développement régional.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2010-139-1 émis par le secrétaire-trésorier pour un montant de 19 571,00\$, poste budgétaire 2470-959 « *Protection environnement* », soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

8061-10-11 Entente de gestion entre la MRC Les Moulins et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) concernant le financement du CLDEM

CONSIDÉRANT l'Entente de gestion du 13 août 2008 entre la MRC Les Moulins et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) concernant le financement du CLDEM;

CONSIDÉRANT l'écart de 73 000,00\$ entre la contribution municipale minimale exigible en vertu de l'article 4.3 de ladite entente et celle réellement versée au CLDEM en

2010-2011;

Il est proposé par monsieur Frédéric Asselin, appuyé par monsieur et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à versé au CLDEM la somme de 73 000,00\$ à titre de contribution municipale 2010-2011 et ce, afin de combler l'écart entre la contribution municipale minimale exigible en vertu de l'article 4.3 de l'Entente de gestion du 13 août 2008 entre la MRC Les Moulins et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) concernant le financement du CLDEM et celle réellement versée au CLDEM en 2010-2011.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2011-140 émis par le secrétaire-trésorier au montant de 73 000,00\$ poste budgétaire 2610-418 « *Promotion et développement économique – CLDE des Moulins* », soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

Période de questions

Une période de questions est mise à la disposition du public. Madame Marie-Ève Dumont, journaliste pour le journal Le Trait d'Union, demande des détails concernant le point 41.

8062-11-11 Clôture de la séance

Il est proposé par monsieur Daniel L'Espérance, appuyé par monsieur Donald Mailly et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉ

Richard Marcotte, préfet suppléant

Daniel Pilon, directeur général et
secrétaire-trésorier